



**Programme de formation individuelle et à distance**  
**– MODULE 6.1 –**  
**Huiles essentielles, hydrolats**  
**et huiles végétales**

**Sommaire**

Objectifs, compétences et aptitudes.....	2
Public concerné et prérequis .....	2
Qualification des intervenants .....	2
Moyens pédagogiques .....	2
Moyens techniques à disposition.....	2
Durée et effectifs .....	2
Déroulement.....	2
Modalités d'évaluation des acquis .....	4
Sanction visée.....	4
Matériel nécessaire .....	4
Délais administratif.....	4
Délais d'accès .....	4
Accessibilité aux personnes en situation de handicap .....	5
Accessibilité aux personnes en réinsertion ou en recherche d'emploi .....	5
Taux de réussite.....	5
Taux de satisfaction .....	5
Tarifs.....	5
Débouchés.....	5

*Dernière mise à jour : 29/01/26*

### **Objectifs, compétences et aptitudes**

Ce module de formation s'adresse aux professionnels du bien-être en devenir ou déjà installés. Il consiste en l'acquisition des connaissances relatives aux huiles essentielles, aux hydrolats et aux huiles végétales, aussi bien en termes de préconisations que de bienfaits et de contre-indications.

Les compétences et aptitudes visées sont les suivantes :

- Acquérir les connaissances théoriques en termes de processus d'extraction, de conservation, de dilution et de lecture des étiquettes ;
- Énumérer les différents bienfaits et contre-indications des huiles essentielles et végétales, ainsi que des hydrolats ;
- Connaître, transmettre et appliquer le cadre légal d'utilisation de ces produits ;
- Accueillir et conseiller un client en aromathérapie en lien avec ses attentes et besoins.

### **Public concerné et prérequis**

- Aucun prérequis aussi bien en termes d'expérience, de compétences que de diplômes / certificats / titres.
- Accessible à toute personne majeure disposant des connaissances informatiques suffisantes pour suivre l'enseignement en visioconférence et procéder aux signatures et évaluations numériques.

### **Qualification des intervenants**

Alicia ASSE est praticienne en naturopathie holistique et énergétique. Elle est également accompagnante psychocorporelle du bébé à l'adulte, de par la pratique du massage bien-être et du soutien émotionnel par les fleurs de Bach. De plus, elle accompagne à la parentalité et à l'allaitement maternel.

### **Moyens pédagogiques**

- Pratique des entretiens sous la forme de « jeux de rôles » avec la formatrice ;
- Méthode d'enseignement active et participative en direct sur Google Meet.

### **Moyens techniques à disposition**

Livret de formation numérique comportant textes, photos et schémas nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement.

### **Durée et effectifs**

2 jours consécutifs, soit un total de 14 heures. Session individuelle.

### **Déroulement**

Dans le cadre d'un enseignement actif et participatif, les réponses aux questions se font en temps réel. Les horaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction de la progression de la formation.

- **JOUR 1** (7h00 au total)

- **MATIN** (3h00)

9h30 : Présentation du stagiaire, de son projet professionnel et du déroulé de la formation

9h45 : Introduction générale

10h00 : **Huiles essentielles** : histoire, cadre légal, qu'est-ce qu'une huile essentielle, les propriétés, processus d'extraction

10h30 : Dilution, conservation, lecture des étiquettes, liste des chémotypes

11h00 : Pause

11h15 : Choisir ses produits, vente, toxicité et précautions les pathologies, les fenêtres thérapeutiques, voies d'application

12h30 : Déjeuner

- **APRES-MIDI** (4h00)

13h30 : Les bienfaits des huiles essentielles sur tous les plans

14h15 : **Hydrolats** : histoire, cadre légal, qu'est-ce qu'un hydrolat, les propriétés, processus d'extraction

15h00 : Pause

15h15 : Conservation, lecture des étiquettes, choisir ses produits, vente, toxicité et précautions

16h00 : Les pathologies, voies d'applications, utilisations, les bienfaits

17h00 : Bilan de la journée et questions-réponses

17h30 : Fin de la journée

- **JOUR 2** (7h00 au total)

- **MATIN** (3h00)

9h30 : Révision de la veille et questions-réponses

9h45 : **Huiles végétales** : histoire, cadre légal, qu'est-ce qu'une huile végétale, les propriétés et compositions

10h45 : Pause

11h00 : Processus d'extraction, choisir et conserver, lecture des étiquettes, vente, contre-indications et précautions

12h30 : Déjeuner

➤ **APRES-MIDI (4h00)**

13h30 : Chauffe des huiles, utilisation, voies d'applications, les macérâts, les bienfaits

14h15 : Conseiller et accompagner le client

15h15 : Pause

15h30 : Mise en pratique des entretiens sous forme de jeux de rôles et questions-réponses

16h30 : Évaluation

17h00 : Bilan de fin de formation et questions-réponses

17h30 : Fin de la formation

**Modalités d'évaluation des acquis**

- Évaluation théorique en fin de module. Notation sur 20 points. 10 points minimum pour valider le module ;
- Évaluation pratique en continue sous la forme de jeux de rôles. Cinq critères de notation sur 20 points. 10 points minimum pour valider un critère. 60 points total au minimum pour valider l'aspect pratique du module.

**Sanction visée**

Attestation et certificat de réalisation remis en fin de module.

**Matériel nécessaire**

- Bloc note, crayons, stylos, surligneurs ;
- Connexion internet fonctionnelle et stable ;
- Ordinateur ou tablette ;
- Navigateur compatible avec Google Meet (type Google Chrome) ;
- Adobe Acrobat Reader ou équivalent pour lecture des documents au format PDF.

**Délais administratif**

- Dès le règlement et la signature du contrat pour les financements personnels ;
- 30 jours minimum pour un financement par un organisme.

**Délais d'accès**

De 1 à 3 mois selon la disponibilité de la formatrice.

### ***Accessibilité aux personnes en situation de handicap***

Possibilités étudiées au cas par cas selon le handicap. L'AGEFIPH et la RHF (Ressource Handicap Formation) sont les partenaires référents handicap.

### ***Accessibilité aux personnes en réinsertion ou en recherche d'emploi***

France Travail est notre partenaire référent pour les personnes en recherche d'emploi ou en réinsertion.

### ***Taux de réussite***

À définir.

### ***Taux de satisfaction***

À définir.

### ***Tarifs***

- 800 euros nets (exempt de TVA) pour un financement par un organisme ;
- 700 euros nets (exempt de TVA) pour un financement personnel.

### ***Débouchés***

- Emploi salarié ou freelance dans un centre de bien-être, un revendeur de produits de bien-être...,
- Création d'un centre de bien-être proposant des prestations performantes et novatrices,
- Ouverture d'un cabinet en libéral,
- Prestations à domicile ou en visio.